

**Monsieur Pierre MONGIN**  
**Président directeur général de la RATP**  
**54 quai de la Rapée**  
**LYBY – LYON BERCY**

Paris, le 12 mai 2010

## **Objet : Alarme sociale**

Monsieur le Président Directeur Général,

Dans un contexte économique et social dégradé à l'entreprise comme, plus largement au niveau national et européen, les agents de notre service public attendent de véritables réponses à leurs revendications en matière de salaire, d'emploi et de développement du service public.

Comme nous vous l'avons indiqué le 5 mars 2010 au travers une précédente alarme sociale, la politique salariale menée par la RATP est loin de répondre aux besoins et aux revendications exprimés par les agents. Malgré une forte mobilisation à l'occasion de la journée d'action du 23 mars dernier, les négociations salariales qui se sont tenues le 14 avril ont été le théâtre d'un simulacre de négociation. Votre proposition d'une augmentation de 0,5 % de la valeur du point au 1<sup>er</sup> juillet 2010 ne répond en rien à nos attentes comme à celles exprimées par l'ensemble des autres Organisations Syndicales de l'entreprise.

Pour autant, la direction de l'entreprise ne consent toujours pas à ouvrir de nouvelles négociations portant sur une augmentation significative de la valeur du point... la CGT/RATP revendique pour sa part une augmentation de 3,2 % de la valeur du point au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (hors effet report des mesures 2009).

En ce qui concerne l'emploi, là encore votre politique de baisse des effectifs dans le cadre d'une recherche toujours plus grande de gains de productivité dégrade les conditions de travail et la qualité de vie des agents. Elle va, dans bien des secteurs de l'entreprise, jusqu'à remettre en cause notre capacité à assumer pleinement nos missions de service public, dégrade la qualité de service que sont en droit d'attendre les usagers.

Que ce soit pour ce qui est de l'emploi comme pour ce qui est de nos salaires, force est de constater que cette politique « de rigueur » néglige le financement de notre protection sociale en général, de notre régime spécial de retraite en particulier. Cela est fortement préjudiciable, particulièrement à l'heure où le gouvernement ambitionne une nouvelle réforme dont les principaux axes seraient de nature à dégrader le niveau des pensions et ne résoudraient en rien la question du financement pérenne de notre système de retraite par répartition.

D'autre part, avant même que le Président de la République ne réunisse un "sommet social" le 10 mai 2010, le Premier ministre annonce un gel des dépenses de l'État pour les 3 ans à venir. La CGT condamne cette annonce et considère que la réduction des déficits ne peut être envisagée sans assurer la cohésion sociale et la réduction des inégalités, en particulier par une fiscalité plus redistributive.

Donner la priorité à l'emploi stable, améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités, réorienter la fiscalité vers plus de justice sociale, investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte les impératifs écologiques, des services publics de qualité, maintenir et développer un système de retraite solidaire et de haut niveau sont des objectifs de la CGT.

Pour l'ensemble de ces raisons et au regard de la situation sociale de l'entreprise publique nationale qu'est la RATP, nous déposons, par la présente, une alarme sociale.

Dans l'attente de notre rencontre à l'occasion de l'audience qui se tiendra dans le cadre de cette alarme sociale, soyez assuré, Monsieur le Président Directeur Général, de notre considération.

Pour l'Union Syndicale CGT/RATP



Jacques Eliez  
Secrétaire général